



# CONDITIONS

---

## PRÉAMBULE

Chaque futur élève a droit à **deux séances d'essai sans engagement** (*en cas d'inscription, la période d'essai sera comptabilisée dans la facturation des cotisations à payer*).

## ADHÉSION (possible en cours de semestre)

Chaque nouvel élève remplit une déclaration d'adhésion et s'acquitte de la finance d'inscription et de la cotisation pour le semestre en cours.

## FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 50.- / 1 fois

## COTISATIONS

Les cotisations sont payables au plus tard le 10 janvier pour le premier semestre et le 30 juin pour le deuxième semestre. Elles sont dues également pendant les vacances et autres absences.

Des arrangements pour paiements fractionnés sont possibles sur demande.

Tarifs	1 <sup>er</sup> semestre (jan. - juin)	2 <sup>e</sup> semestre (sept. - déc.)
- de 16 ans	CHF 420.-	CHF 280.-
16 - 20 ans, étudiants, apprentis, chômeurs, ceintures noires	CHF 480.-	CHF 320.-
Dès 20 ans	CHF 540.-	CHF 360.-



## CONDITIONS (SUITE)

---

### FAMILLE

Une seule finance d'inscription est à payer. Pour deux membres d'une même famille, les cotisations sont dues à 100%. Dès le troisième membre, le(s) cadet(s) ne paie(nt) plus que le 50%. (famille = père, mère, frère, sœur).

### REMBOURSEMENT

La restitution des versements effectués à l'avance peut se faire pour raisons médicales uniquement et sur présentation d'un certificat médical de plus de deux semaines.

### DÉMISSION

Les démissions sont faites par écrit. Elles peuvent se faire pour le 31 décembre et/ou pour le 30 juin. Le cachet de la poste et/ou la date de réception du courriel faisant foi.

### TENUE

La tenue traditionnelle de Taekwondo (Dobok) est obligatoire. Toutefois, pour les premiers mois, une tenue de gym (pantalons longs, t-shirt, pieds nus) est autorisée.

### LICENCE

Lors du premier examen, chaque élève doit s'affilier à l'Association suisse de Taekwondo et payer une licence qui sera à renouveler chaque année.

### COMPORTEMENT

La direction de l'école Kim Taekwondo exige, de la part de ses élèves, un comportement correct suivant les règles du Taekwondo, dans et hors des cours.



## LIEUX ET HORAIRES

### COURS À LAUSANNE : ÉCOLE EGLANTINE/CHEMIN DE MESSIDOR 3

Groupes	Jours	Horaires
Adultes (dès 15 ans)	mardi	19h00 - 20h30
Enfants 5-9 ans	mercredi	15h30 - 16h30
Enfants 5-9 ans		16h30 - 17h30
Enfants 10-14 ans		17h45 - 19h00
Adultes (dès 15 ans)	vendredi	19h00 - 20h30
Enfants 5-9 ans		16h45 - 17h45
Enfants 10-14 ans		17h45 - 19h00
Adultes (dès 15 ans)		19h00 - 20h30

### COURS À MORGES : SALLE DE RYTHMIQUE DU COLLÈGE DU PETIT DÉZALEY / AVENUE DU DELAY 1

Groupes	Jours	Horaires
Enfants 5-9 ans	lundi	16h30 - 17h30
Enfants 10-14 ans		17h30 - 18h30
Adultes (dès 15 ans)		18h30 - 20h00
Enfants 5-9 ans	jeudi	16h30 - 17h30
Enfants 10-14 ans		17h30 - 18h30
Adultes (dès 15 ans)		18h30 - 20h00



## LIEUX ET HORAIRES

---

### COURS À GLAND : SB SPORTS / AVENUE DU MONT-BLANC 37

Groupes	Jours	Horaires
Enfants (dès 7 ans)	mardi	18h30 - 19h30
Adultes (dès 15 ans)		19h30 - 21h00

### COURS À PERROY : SALLE COMMUNALE

Groupes	Jours	Horaires
Enfants 5-9 ans	mardi	16h30 - 17h30

### PLACES DISPONIBLES

Consultez notre site Internet ([www.ecole-taekwondo.ch](http://www.ecole-taekwondo.ch)) pour connaître les places disponibles dans chaque cours.

### ÉCOLE KIM TAEKWONDO

Patrick Porqueddu | Avenue Druey 9 (*bureau*) | 1018 Lausanne  
+41 79 212 73 20 | [info@ecole-taekwondo.ch](mailto:info@ecole-taekwondo.ch)

**COURS À LAUSANNE, MORGES, GLAND ET PERROY.**

[www.ecole-taekwondo.ch](http://www.ecole-taekwondo.ch)